

Signature de la Convention de parrainage de la Flottille 32F
Discours de Monsieur Pierre MORANGE
Député des Yvelines
Maire de Chambourcy

Lundi 13 janvier 2002

Monsieur le Sénateur Maire

Madame la Conseillère Générale

Mon Général,

Messieurs les Officiers et sous-officiers,

Monsieur le Délégué Général,

Mesdames et Messieurs.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui en Mairie de Chambourcy pour procéder à la signature de la Charte avec parrainage de la Flottille 32F de l'Aviation navale de Lanvéoc Poulmic.

Par cet acte, notre ville confirme le lien qui l'unit à la Marine Nationale depuis 1986. Je tiens ici à rendre un hommage particulier à mon prédécesseur, Jean-Pierre BOILLOT, Capitaine de Vaisseau honoraire, qui a initié cette relation.

Durant seize années, l'avis Second Maître Le Bihan a incarné ce lien. Qu'il me soit permis ici de saluer le Capitaine de Frégate Paul GELLY, qui fut le dernier à commander ce bâtiment, avant que ce dernier ne soit cédé à la marine turque.

A travers lui, je tiens à rendre hommage à tous les officiers et marins qui ont servi sur ce bâtiment, sur de si nombreux théâtres d'opération.

Ce parrainage s'est traduit par de nombreux échanges particulièrement riches et variés entre notre ville et les équipages du Second Maître Le Bihan, malgré la fréquence des missions de l'avis loin de nos côtes. Mais le signe le plus tangible des effets de ce parrainage est sans doute l'éclosion de vocations parmi les plus jeunes Camboriciens au cours des dernières années.

Qui sait si parmi les enfants de la classe de CM2 de Madame SCHUSTER, qui suivront au quotidien les missions de la Flottille, et qui vont dans quelques instants illustrer de manière poétique l'intérêt qu'ils portent à ce parrainage, se trouve peut-être un ou une futur marin ?

Je tiens ici à souligner l'émotion qui a marqué chacun d'entre nous à l'annonce de la cession de l'avis Second Maître Le Bihan à la marine turque. Cette réaction est sans doute la meilleure preuve des liens qui nous unissent désormais à la Marine nationale.

C'est pourquoi nous avons tenu à poursuivre notre rôle de parrain, en recherchant un nouveau filleul.

Mes remerciements vont tout d'abord à Mme le Ministre de la Défense Michèle ALLIOT MARIE, qui a su répondre à notre demande avec diligence.

Je tiens également à remercier tout spécialement l'Association des Villes Marraines, représentée ici par son Secrétaire, mon ami et voisin le Sénateur Maire Alain GOURNAC, dont la ville du Pecq assure le parrainage du Chasseur de Mine Tripartite l'ERIDAN depuis plus de 20 ans, ainsi que par son actif délégué général Gérard MOUKBIRIAN. Ils nous ont guidé avec efficacité dans nos démarches.

Conformément aux règles établies dans le cadre de relations de parrainage, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce parrainage, démontrant ainsi la force de l'engagement de notre commune.

C'est ainsi que, à l'occasion de cette journée si particulière, nous avons la joie de nous engager dans cette nouvelle relation. Soyez, Commandant, ainsi que les officiers, sous-officiers et marins de la Flottille ici présents, les bienvenus à Chambourcy. Sachez que nous suivrons désormais chacune de vos missions avec émotion.

Je tiens à rendre ici un hommage appuyé à Jean-Louis SAURY, Mon Premier Adjoint, qui a initié ce projet et dont l'action fut décisive, Martine ESCABASSE, Adjointe chargée des jumelages et Philippe FAISSEAU, Conseiller municipal et chargé de mission, pour le travail accompli, et sans lesquels cette cérémonie n'aurait sans doute pas lieu d'être.

Mes remerciements les plus chaleureux s'adressent également au Général IVANOFF qui a mis à notre disposition les installations du Camp des Loges à l'occasion de cette journée particulière.

Le principe de parrainage entre une ville et une unité symbolise parfaitement le lien qui doit unir l'Armée et la nation, lien sur lequel nous devons veiller tout particulièrement alors que nos troupes ont achevé leur professionnalisation. Nos forces armées ont gagné en efficacité et en rapidité de mobilisation, mais elle ne doivent en aucun cas évoluer dans un cadre éloigné des préoccupations de nos concitoyens.

Ceux qui défendent nos couleurs et nos valeurs à l'autre bout du monde doivent en effet se sentir parfaitement soutenu par le Français. Ainsi, nos pensées doivent se porter en ce début d'année vers nos soldats mobilisés afin d'assurer des missions de maintien de la paix dans divers endroits du globe, notamment dans les Balkans et en Afghanistan.

Par ailleurs, Président du Groupe d'amitié France / Côte d'Ivoire à l'Assemblée nationale, je tiens à rendre un hommage particulièrement appuyé au courage de nos soldats. Dans un contexte particulièrement dangereux et pour le moins complexe, ils sont les derniers recours et permettent d'éviter que ce pays si cher à nos cœurs ne sombre dans la pire des guerres civiles.

Nous savons par ailleurs que la situation au Proche Orient est susceptible de connaître un développement militaire, et que notre pays se trouve sous la menace diffuse d'un terrorisme de masse particulièrement pernicieux.

En ces heures troubles, chacun doit donc être conscient de son implication dans la défense de notre pays, et du rôle essentiel que jouent les armes de la France au service de la paix.

Ce lien entre Armée et nation, la Flottille 32F de l'Aviation navale de Lanvéoc Poulmic l'incarne de manière toute particulière.

En effet, aux côtés des missions purement militaires, tel le soutien de la Force Océanique Stratégique, le soutien au commandement des fusiliers et des commandos pour entraînement élémentaire, ou encore la formation initiale des pilotes de Super-Frelon, cette unité de la Marine nationale effectue essentiellement des opérations relevant du service public.

Ces missions réalisées pour l'essentiel au profit de la marine marchande et des pêcheurs, sont chaque année de plus en plus nombreuses. Ainsi, la flottille que la Ville de Chambourcy va avoir l'honneur de parrainer est régulièrement appelée à participer aux opérations des plans SAR (recherche et sauvetage des aéronefs en détresse), ORSEC et POLMAR, que l'actualité place souvent malheureusement sur le devant de la scène.

Grâce à ses capacités d'hélicoptère, les Super-Frelon dont la Flottille est actuellement dotée sont en effet les outils idéals pour mener les opérations de recherche et de récupération des personnes en mer ou dans les zones d'accès particulièrement difficiles, et ce souvent dans des conditions météorologiques extrêmes. La flottille est également affectée aux missions d'assistance aux bâtiments en difficulté, notamment en hélitreillant des équipes d'intervention de la Marine nationale sur des navires en perdition, et d'évacuation sanitaire de marins blessés ou malades.

Nul doute que les futurs appareils qui doivent équiper la Flottille dans quelques années permettront mieux encore d'assurer ces missions.

A l'heure où nos Côtes Atlantiques sont à nouveau souillées par les résidus du pétrole du Prestige, il convient de rappeler le rôle joué par la patrouille dans le sauvetage des équipages de l'Amoco Cadiz et plus récemment de l'Erika.

En reconnaissance de ses mérites, la flottille 32F a été décorée de la médaille de l'Aéronautique en 1979 pour sa contribution au sauvetage de très nombreuses vies humaines, le plus souvent dans des conditions extrêmes. Ainsi, plus de 1600 personnes ont été secourues depuis l'apparition du Super-Frelon en 1970. Enfin, au titre de ses actions dans le domaine du service public, la flottille 32F a reçu deux témoignages de satisfaction du Ministre de la Défense, en 1980 et en 2001.

C'est pourquoi, Commandant, je tiens à vous faire part de la fierté de l'ensemble des Camboriciennes et des Camboriciens en devenant officiellement dans quelques instants les parrains d'une Flottille dont le courage et l'abnégation sont reconnus et admirés par tous.